

# L'ENTRAIN

*Riche de notre passé,  
pour créer l'avenir*



## ***Participation au journal:***

**Solange Perreault**  
**Monique Sévigny**  
**Jean Boudreault**  
**Angèle Thouin**  
**Marie-Hélène Riopel**  
**Sylvie Perreault, responsable**

*Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.*

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner nous donner votre adresse courriel pour le recevoir à chaque mois, [lareine@mrcao.qc.ca](mailto:lareine@mrcao.qc.ca)*

*Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: [projet.lareine@mrcao.qc.ca](mailto:projet.lareine@mrcao.qc.ca), avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!*

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : [lareine.ao.ca](http://lareine.ao.ca) onglet “la municipalité” dans la marge gauche, journal local et nouvellement sur les pages Facebook **Ça Bouge à La Reine** et **Municipalité de La Reine Info***



## Mot de la responsable

Vol #1, Janvier 2026

Un beau bonjour à tous!

Je suis sincèrement désolé de l'erreur qui s'est glissée sur le journal précédent. Ayant reçu un calendrier erroné, j'ai publié la mauvaise information. Le tout est maintenant corrigé et j'ai inclus le calendrier annuel corrigé dans cette édition.

La MRC d'Abitibi-Ouest, conjointement avec le CISSSAT organise une rencontre citoyenne le samedi 31 janvier au centre communautaire de La Reine entre 13h et 16h. Vous pouvez vous inscrire avec Julie Mainville au 819-339-5671 poste 233 ou [jmainville@mrcao.qc.ca](mailto:jmainville@mrcao.qc.ca)

Bonne année à tous, santé et amour!

**Sylvie Perreault**

---

## Bonne Fête Février

03 Diane Philippon  
03 Marie-Hélène Riopel  
03 Julie-Pier Royer  
15 Marc Riopel  
15 Jacques Michaud



15 Célyne Philippon  
15 Alanis Drolet  
16 Nicole Racette  
21 Derek Roy

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**  
**TENUE LE 01 DÉCEMBRE 2025 À 19H00**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. 25-12-213: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance; Il est : 19h02**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 novembre 2025 à 19h00;**
4. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 novembre 2025 par e-mail;**
5. **Voirie**
  - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
6. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
  - 1) Rencontre de la MRC du mois
  - 2) Rencontre OH
  - 3) Rapport d'inspection FQM
  - 4) Suivi Dossier Pont P-238- Karine Labbé responsable
  - 5) Programmation TECQ 2024-2029
7. **Correspondance;**
  - 1) Campagne Association Pulmonaire
  - 2) Lettre de négation dossier assurance FQM
  - 3) Coup de pouce MRC
8. **Présentation des comptes à payer;**
9. **Diverses résolutions:**
  - 1) Nomination des responsables de la Dualco
  - 2) Nomination du responsable OH
  - 3) Attribution Contrat vérification comptable 2025-2026-2027
  - 4) Reddition de compte : TECQ 2024-2029
  - 5) Entente déneigement de Rock Chabot 2025
  - 6) Renouvellement Sureté du Québec 2026- 14 944\$
  - 7) Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités 2026-1 298.75\$
  - 8) Cotisation au Réseau Biblio pour 2025-2 679.61\$
  - 9) Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection 2500.00\$
  - 10) Renouvellement logiciel CIM – 5058.90\$
  - 11) Rémunération Inspecteur 2026-32%-6%
  - 12) Déclaration intérêts pécuniers des élus manquants
  - 13) Quote-part – MRC Abitibi-Ouest
  - 14) Abolitions frais Bibliothèque 2026
  - 15) Révision Calendrier 2026
  - 16) Révision des responsabilité Élus
  - 17) Avis juridique FQM
  - 18) Prêt de la salle Club Optimiste 7 décembre 2025
  - 19) Transport adapté d'Abitibi-Ouest
  - 20) Autorisation du paiement des factures de décembre au 31;
  - 21) Contrat Télébec
  - 22) Résolution accompagnement Mandat évaluatrice agréée externe P-00238
  - 23) Résolution P-00238 -Décision du conseil

**24) Achat Véhicules roulant -camion**

**10. Rapport de Projet de Développement**

*1) Sentier pédestre chargée de projet : Mme Stéphanie Trahan et M. Réal East, élu*

**11. Période de questions (de 20h à 20h30);**

**12. Sécurité Civile**

**13. Varia : Sujet Divers**

**14. Clôture de la séance. Il est 21h20**

**3. 25-12-214: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 NOVEMBRE 2025 À 19H00**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 novembre 2025 à 19h00.

**4. La greffière trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 novembre 2025.**

**5. Voirie**

*1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie*

**6. Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**

*1) Rencontre de la MRC du mois*

*2) Rencontre OH*

*3) Rapport d'inspection FQM*

*4) Suivi Dossier Pont P-238- Karine Labbé responsable*

*5) Programmation TECQ 2024-2029 accepté le 11 novembre 2025*

**7. Correspondance;**

*1) Lettre de négation dossier assurance FQM*

*2) Coup de pouce MRC*

**8. 25-12-215: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer de **14 856.44\$** de novembre 2025 et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de novembre 2025 au montant de **7 264.02\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, de novembre 2025 pour le montant de **9 691.57\$** et de payer en novembre 2025 les DAS d'octobre 2025 au montant de **6 777.23\$**.
- Soit : le total des dépenses de novembre 2025 de **38 589.26\$**

9. **DIVERSES RÉSOLUTIONS**

1) **25-12-216 :** **Nomination des responsables de la Dualco**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de La Reine nomine les responsables de la Dualco pour les membres de son conseil administratif;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de nommer Mme Sophie Bouchard et M. Real East.

2) **25-12-217 :** **Nomination du responsable OH**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de nommer M. Normand Moore comme responsable de l'Office de l'habitation du Lac Abitibi.

3) **25-12-218:** **Attribution Contrat vérification comptable 2025-2026-2027**

**CONSIDÉRANT QU'il** y a eu deux appels d'offre déposés à la municipalité de La Reine pour l'attribution du contrat de vérification comptable pour les années 2025-2026 et 2027 soit : Raymond, Chabot, Grant Thornton S.E.N.C.R.L. et Trudel Lapointe Collard CPA Inc.;

**CONSIDÉRANT** les résultats des appels d'offre des deux soumissionnaires :

**RCGT S.E.N.C.R.L.**

2025: 23 750\$  
2026: 24 750\$  
2027: 25 750\$

**Trudel Lapointe Collard CPA Inc.**

2025: 21 400\$  
2026: 20 850\$  
2027: 21 675\$

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire par année soit : Trudel Lapointe Collard CPA Inc.

4) **25-12-219:** **Reddition de compte : Programmation version 1: TECQ 2024-2029**

**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2029;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est résolu que :**

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

PRIORITÉ 1 :                   EAUX USÉES : 2024  
                                      EAUX USÉES : 2025

- Il est proposé et résolu à l'unanimité d'approuver cette résolution tel que mentionnée ci haut et que cette résolution soit déposée dans le PGAMR par la directrice générale

**5) 25-12-220:     Entente de déneigement M. Rock Chabot 2025**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de signer le contrat d'entente de déneigement avec M. Rock Chabot pour le pont P-238 selon l'entente du contrat de service 2025-2026 pour un montant de 350.00\$.

**6) 25-12-221:     Renouvellement Sureté du Québec 2026**

**CONSIDÉRANT** que le coût des services de Sureté du Québec est de 14 944\$ pour l'année 2026.

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'appuyer le renouvellement du contrat de la municipalité de la municipalité de La Reine avec la Sureté du Québec pour 2026.

**7) 25-12-222:     Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités 2026.**

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2026 est de 1298.75\$

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adhérer au renouvellement de la Fédération québécoise des municipalités pour 2026.

**8) 25-12-223 :     Cotisation au Réseau Bibliothèque pour 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la cotisation au Réseau Biblio est de 2679.61\$ pour l'année 2026;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de cotiser pour ce montant au Réseau Bibliothèque pour l'année 2026.

**9) 25-12-224:     Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue des élections municipales à tous les 4 ans**

**CONSIDÉRANT QUE** la somme pour la tenue d'élection est de 2500.00\$ pour 2026.

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'affecter une somme de 2500.00\$ pour les fonds réservés à la tenue d'élections de la municipalité de La Reine.

**10) 25-12-225:      Renouvellement logiciel CIM**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat pour le logiciel CIM au coût de 5058.90\$ pour 2026.

**11) 25-12-226:      Rémunération Inspecteur 2026**

Il a été proposé et résolu à l'unanimité d'augmenter le salaire de notre inspecteur selon le contrat établit en 2026 et mise dans son dossier.

**12) 25-12-227 :      Déclaration des intérêts pécuniers en date du 1 décembre 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les élus ont tous complétés leur déclaration des intérêts pécuniers;

Il a été proposé et résolu à l'unanimité de déposer la déclaration des intérêts pécuniers pour chaque élu en date du 3 décembre 2025 sur le PGAMR.

**13) 25-12-228:      Quote-part : MRC Abitibi-Ouest**

**CONSIDÉRANT** la réception des montants des quotes-parts de la MRC de l'Abitibi-Ouest;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de payer la quote-part de 78 514.91\$ à la MCR de l'Abitibi-Ouest pour l'année 2026 selon le calendrier soumis.

**14) 25-12-229:      Abolition des frais de la Bibliothèque pour l'année 2026.**

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau de la bibliothèque propose l'abolition des frais d'adhésion pour les abonnées de la bibliothèque qui est de deux dollars par abonné par année;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de conserver les frais d'adhésion à la bibliothèque de la municipalité de La Reine.

**15) 25-12-230:      Révision du calendrier pour l'année 2026.**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de réviser les dates du calendrier pour l'année 2026 et l'afficher aux endroits appropriés.

Les dates sont :

5 janvier 26    02 février 26                02 mars 26    07 avril 26    04 mai 26    01 juin 26

06 juillet 26    03 août 26                08 sept. 26    05 oct. 26    02 nov. 26    07 déc. 26

**16) 25-12-231:      Révision des responsabilités des Élus.**

Il a été proposé et résolu à l'unanimité de réviser les responsabilités des Élus pour 2025-2029.

**17) 25-12-232:      Avis juridique demandé à la FQM concernant le dossier de chemin de colonisation du nouveau lot crée 6 692 675.**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'utiliser la banque de 4 heures par année et de demander à la FQM, un avis juridique pour un dossier de chemin de colonisation sur un nouveau lot crée portant le numéro soit le : 6 692 675 et ainsi permettre de mieux comprendre le dossier et les impacts.

**18) 25-12-233:      Prêt de la salle du club optimiste pour le 7 décembre 2025.**

Il a été proposé de prêter la salle communautaire au club optimiste ainsi que la cuisine, pour la fête des enfants à l'occasion de Noël, le 7 décembre 2025. La salle est prêtée gratuitement et le club paie les frais de ménage.

**19) 25-12-234:      Transport adapté d'Abitibi-Ouest 2025-2026-2027**

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine a confié à la ville de La Sarre la responsabilité d'organiser le transport Public adapté sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine désire faire partie des municipalités participantes au Transport Public Adapté d'Abitibi-Ouest pour les années 2025, 2026, 2027;

ATTENDU QUE la ville de La Sarre a confié au Transport Public Adapté d'Abitibi-Ouest la responsabilité d'organiser le transport adapté pour l'ensemble des municipalités désirant se joindre à ce service de transport;

ATTENDU QUE la ville de La Sarre a adopté par résolution la grille tarifaire de 4,00 \$ pour un transport à La Sarre et 4,50 \$ pour un transport sur l'ensemble des autres territoires, pour les années 2025, 2026 et 2027;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine est en accord avec le plan de transport et de développement des services en transport adapté adopté par la Ville de La Sarre

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine est en accord avec les prévisions budgétaires des années 2025, 2026 et 2027 adoptés par la ville de La Sarre (ville mandataire);

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine prévoit contribuer financièrement à hauteur de 3 427\$ pour le transport adapté en 2025;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine prévoit contribuer financièrement à la hauteur de 6 854\$ pour le transport adapté en 2026;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine prévoit contribuer financièrement à la hauteur de 9 390\$ pour le transport adapté en 2027;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

1. DE CONFIRMER à la ville de La Sarre sa participation financière aux activités de la Corporation du Transport Public Adapté d'Abitibi-Ouest;
2. DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à la Ville de La Sarre.

**20) 25-12-235:      Autorisation du paiement des factures de décembre au 31<sup>e</sup> jour.**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accorder l'autorisation à la directrice générale de payer les factures jusqu'au 31 décembre 2025.

**21) 25-12-236:      Renouvellement du Contrat Télébec.**

**CONSIDÉRANT QUE** notre contrat Non-Tarifié avec Télébec pour l'accès au réseau et internet viendra à échéance le 31 octobre 2026 il fut proposé par M. Normand East et appuyé par M. David Royer de renouveler celui-ci pour une période de 5 ans soit du 1<sup>er</sup> novembre 2026 au 31 octobre 2031. Ce dit contrat a été rédigé par Mme Valérie Turcotte le 28 Février 2025 et a été signé par la mairesse Mme Sophie Bouchard et la Directrice générale Mme Lise Bégin.

**22) 25-12-237:      Résolution d'accompagnement P-00238.**

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat a été donné à l'évaluateur agréé Rémi Auclair, évaluateur pour les deux résidences à évaluer l'autre côté du pont P-00238

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluateur a remis à la municipalité de La Reine, les deux évaluations qui ont été transmises au ministère des transports;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des transports ont analysé le dossier et ont constaté qu'il était incomplet;

Il est proposé d'autoriser Mme Annie Dion, évaluateuse agréée de communiquer avec Rémy Auclair, évaluateur pour permettre d'éclaircir et de finaliser le dossier.

**23) 25-12-238:      Véhicule roulant : Achat d'un camion**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit s'acheter un camion de service usagé, le mandat est donné à l'élu Réal East pour s'acquérir du véhicule le mieux adapter qui correspond aux critères et besoins pour la municipalité et qui sera payé par notre surplus libre affecté;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a été en appel d'offre auprès de trois concessionnaires de La Sarre pour le camion de service usagé soit : Beaudry et Lapointe, Nicol Auto et Avantages Chrysler;

Il est proposé de faire l'achat d'un camion de service usagé auprès du concessionnaire de Nicol Auto Inc. au montant de 45 997.56 qui sera affecté au poste budgétaire 23-056-40-774.

Mme Sophie Bouchard se retire de cette résolution.

**10. 25-12-239: CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**TENUE LE 22 DÉCEMBRE 2025 À 19H00**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**2. 25-12-240: ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation de la séance en titre, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire; il est \_\_\_\_h\_\_\_\_
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption du budget de la municipalité de La Reine pour l'exercice financier débutant le 1 janvier au 31 décembre 2026;
4. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
6. Clôture de la séance. (\_\_\_\_ : \_\_\_\_)

**3. 25-12-241 : ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE POUR L'EXERCICE FINANCIER DÉBUTANT LE 1ER JANVIER 2026 ET SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026.**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de la municipalité, pour l'année financière 2026, comme suit:

	<b><u>REVENUS</u></b>
<b><u>TAXES</u></b>	
<b><u>TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</u></b>	
- Taxe foncière générale et SQ	138 573\$
- Taxation complémentaire	1 062\$
- Taxe générale-protection incendie	45 231\$
<b><u>TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX</u></b>	
- Eau	46 866\$
- Égout	3 838\$
- Ordures et matières recyclables	62 415\$
<b><u>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES</u></b>	
- Compensation terres publiques	813\$
<b><u>AUTRES SERVICES RENDUS (LOCAL)</u></b>	
- Location stationnement bloc 6	450\$
- Loisirs et culture (location salle)	1 000\$
- Loyer locaux organismes	760\$
- Vente de matériel roulant	1 600\$
- Loyer (3A, 3 <sup>e</sup> avenue Ouest)	7 200\$
- Inscriptions gym.	300\$

- Téléphone Fermières	300\$
<b><u>IMPOSITION DE DROITS</u></b>	
- Licences et permis	250\$
- Droits de mutations immobilières	1 000\$
- Droits exploitants gravière	
- Étude dérogations mineures	

#### **INTÉRÊTS**

- Intérêts sur arrérages de taxes	2 000\$
-----------------------------------	---------

#### **TRANSFERTS**

- Compensation provenant de la TVQ	35 729\$
- Péréquation	124 163\$
- Entretien réseau routier	241 900\$
- Transport-autre	2 000\$
- Matières résiduelles	3 523\$
- Subvention PRIMEAU	40 280\$

**TOTAL DES REVENUS** **761 253\$**

#### **DÉPENSES**

##### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Conseil municipal	30 256\$
- État de collocation	2 500\$
- Gestion financière et administrative	125 070\$
- Greffe	886\$
- Évaluation	10 944\$
- Autres	<u>2 000\$</u>
	171 656\$

##### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Police	14 944\$
- Protection contre les incendies	45 231\$
- Sécurité civile	2 125\$
- Sécurité - autre	<u>1 384\$</u>
	63 684\$

##### **TRANSPORT**

###### **RÉSEAU ROUTIER**

- Voirie municipale	168 269\$
- Enlèvement de la neige	79 701\$
- Éclairage des rues	3 300\$
- Transport adapté	6 854\$
- Autres (gravière)	<u>700\$</u>
	258 824\$

##### **HYGIÈNE DU MILIEU**

- Approvisionnement et traitement eau potable	26 485\$
- Réseau de distribution eau potable	19 196\$
- Traitements des Eaux Usées	1 185\$
- Réseau d'égout	3 838\$
- Collecte et transport	42 518\$
Élimination	<u>18 184\$</u>

<b><u>Matières résiduelles - Matières recyclables</u></b>	
- Tri et conditionnement	250\$
- Matériaux sec	755\$
- Plan de gestion matières résiduelles	601\$
Cours d'eau et environnement	<u>107\$</u>
	113 119\$
<b><u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u></b>	
- Logement social (HLM)	<u>10 200\$</u>
	10 200\$
<b><u>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</u></b>	
- Aménagement, urbanisme et zonage	7 645\$
- Promotion et développement économique	2 483\$
- Autres projets	1 500\$
- Rénovation urbaine	<u>1 500\$</u>
	13 128\$
<b><u>LOISIRS ET CULTURE</u></b>	
- Centre communautaire	31 900\$
- Parcs et terrains de jeux	23 360\$
- Contributions autres organismes	1 500\$
- Bibliothèque	3 843\$
- Autres (réseau à large bande, inforoute)	<u>812\$</u>
	61 415\$
<b><u>FRAIS DE FINANCEMENT</u></b>	
- Intérêts sur emprunt	26 758\$
- Intérêts su marge de crédit	6 000\$
- Frais annuels carte de crédit	<u>70\$</u>
	32 828\$
<b><u>AFFECTATIONS</u></b>	
- Financement des investissements en cours	<u>36 400\$</u>
	36 400\$

4. 25-12-242

## **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

Il est proposé Et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028, tel que présenté au conseil

5.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. 25-12-243 :

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**TENUE LE 22 DÉCEMBRE 2026 À 19H15**

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h15.

## **2. 25-12-244 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par M. Réal East appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire; il est   h
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption du règlement #265 de taux de taxation et les tarifications pour l'année 2026
4. Période de questions portant exclusivement sur le taux de taxation et les tarifications pour l'année 2026
5. Clôture de la séance. (  :   )

## **3. 25-12-245 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 265 SOIT :**

**« RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2026.»**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de La Reine désire déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2025;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2025 et que la présentation d'un projet de règlement #265 a été présenté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité que le règlement suivant soit déposé et adopté :

### **Article 1.**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### **Article 2. Taxes sur la valeur foncière**

2.1 Qu'une taxe soit imposée et prélevée pour l'année financière 2026, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, comme suit:

**Taxe foncière générale- Résidentiel et SQ:      0.6015 du 100\$ d'évaluation**  
**Taxe foncière générale-Agricole et VFE      0.4909 du 100\$ d'évaluation**

### **Article 3. Tarification**

3.1 Qu'un tarif soit imposé et prélevé pour l'année financière 2026, de tous les propriétaires de résidences, commerces et industries desservis par les services suivants:

Tarification pour le service d'aqueduc:

Tarification pour le service d'aqueduc:

- **410.55\$** par unité de logement utilisée à des fins d'habitation. Résidence de logement consistant en une pièce ou un groupe de pièces communicantes ayant une entrée distincte, servant ou destinée à servir de résidence ou de domicile à une ou plusieurs personnes et où l'on peut généralement préparer et consommer des repas, vivre et dormir.
- **554.89\$** pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- **1175.53\$** pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

Tarification pour le service d'égout:

- **33.18\$** par unité de logement utilisée à des fins d'habitation.
- **47.18\$** pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- **81.86\$** pour les établissements utilisés à des fins industrielles.

**3.2** Tarification pour le service de cueillette, de transport et de disposition des matières résiduelles et des matières recyclables, aux propriétaires de résidences, commerces et industries situés sur le territoire de la municipalité:

- **334.17\$** par unité de logement utilisée à des fins d'habitation.
- **446.46\$** pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou professionnelles.
- **818.53\$ pour** les établissements utilisés à des fins industrielles.
- **192.13\$ pour** les résidences d'été.

**3.3** Tarification pour le service incendie:

- **226.91\$** par porte résidentielle
- **55.00\$** par terrain vague d'une valeur de 5000\$ et moins
- **410.00\$** par commerce
- **75.00\$** par logement commerciaux ou résidentiels
- **2000.00\$** par industrie

**3.4** Le tarif est payable par le propriétaire, que l'unité de logement, commerce ou industrie soit utilisé ou vacant.

**Article 4. Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.**

**ADOPTÉ** à la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2025 à 19h15.

Date de l'affichage de l'avis de la publication du règlement: **22 décembre 2025**.

**ADOPTÉ** à l'unanimité des membres du conseil.

**4.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. 25-12-246**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**TENUE LE 22 DÉCEMBRE 2025 À 19H30**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h30.

**2. 25-12-247: ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé Et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire; il est \_\_\_\_h\_\_\_\_
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2025
4. Présentation des comptes à payer de décembre 2025
5. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 22 décembre 2025 par e-mail;
6. Mandat FQM – Révision cadastrale lot 4 201 796
7. OH – Budget révisé 2025
8. Période de questions
9. Clôture de la séance. (\_\_\_\_ : \_\_\_\_)

**3. 25-12-248 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU 1 DÉCEMBRE 2025 À 19H00**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 1 décembre 2025 à 19h00.

**4. 25-12-249: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer de **101 953.27\$** incluant l'achat d'un camion de 45 997.56\$ pour décembre 2025 et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
  - Soit : le total d'une partie des dépenses de décembre 2025 de **101 953.27\$**
- 5. La greffière trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 22 décembre 2025.**

**6. 25-12-250 : MANDAT FQM – RÉVISION LOT CADASTRALE 4 201 786**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une réforme de cadastre pour le lot 4 201 786;

Il est proposé de mandater la directrice générale de demander à un professionnel de la FQM, un avis juridique afin de demander des conseils et de vérifier les alternatives et les impacts face à cette réforme cadastrale du lot 4 201 786 qui est un ancien chemin de colonisation. De donner des pistes de solutions

en ce qui concerne la révision cadastrale du lot 4 201 786 comme nous propose le ministère des ressources naturelle et foret.

7. **25-12-251 : OH- BUDGET RÉVISÉ 2025**

-Il est proposé de prendre acte du budget 2025 révisé du OH en date du 27 novembre 2025.

8. **25-12-252 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **25-12-253: CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE** Il est 19h40

---

### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au 819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804

---

### APPEL D'OFFRE

Étant donné l'acquisition d'un nouveau camion de service, la municipalité désire vendre un camion de marque **Ford F150 année 2011**, V6 2x4 avec 109,000 km au compteur.

Pour plus de renseignements, contactez Jonathan Branconnier au 819-301-3706.

Faites une offre à la Municipalité de La Reine avant le 29 janvier 16h00 : [lareine@mrao.qc.ca](mailto:lareine@mrao.qc.ca) ou 1, 3<sup>e</sup> Avenue Ouest, La Reine, J0Z 2L0

## AVIS MUNICIPAL – DÉNEIGEMENT

Le conseil municipal souhaite rappeler à tous les citoyens les **consignes importantes concernant l'enlèvement de la neige**.

Il a été constaté que certains citoyens poussent leur neige directement sur le banc de neige formé par la déneigeuse. **Cette pratique est strictement interdite en vertu du règlement municipal no 233**, puisqu'elle nuit aux opérations de déneigement de la municipalité.

### Rappel des règles :

-  Il est permis de déposer la neige sur le terrain municipal **uniquement de l'autre côté du banc de neige**, afin de ne pas entraver les travaux de déneigement.
-  En aucun cas, la neige ne doit être rejetée sur la chaussée, les trottoirs ou le banc de neige de la déneigeuse.

### Sanctions

Les contrevenants s'exposent à :

- Une amende prévue au règlement
- L'obligation d'assumer les frais d'enlèvement de la neige causant une nuisance à la municipalité

### Extraits du règlement 233 :

- **Article 15** : « Le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs ou les rues ou dans les allées ... de la neige ... constitue une nuisance et est prohibé »
- **Article 46** : - « Si la municipalité constate la présence de nuisance (incluant la neige) elle peut aviser la personne qui occupe ou possède l'immeuble e à quelque titre que ce soit de faire cesser cette nuisance

En plus du pouvoir d'émettre tout constat d'infraction, ... après autorisation du conseil peut faire cesser ces nuisances, le tout au frais du propriétaire de l'immeuble. Les sommes ainsi engagées par la Municipalité sont recouvrables de la même manière qu'une taxe foncière sur l'immeuble... »

Nous comptons sur votre **collaboration** afin d'assurer la sécurité et l'efficacité des opérations de déneigement pour tous.

Merci de votre compréhension.  

— Le conseil municipal



Municipalité  
de La Reine

**CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MRC D'ABITIBI-OUEST**

**ADJOINT (E) ADMINISTRATIF (VE) ET CHARGÉ (E) DE PROJET ET URBANISME)**

**DESCRIPTION DE L'OFFRE D'EMPLOI :**

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne recherchée aura comme principales responsabilités :

- Faire des tâches comptables et toutes les tâches connexes administrative
- Préparer les réunions du conseil ; Ordre du jour et procès-verbaux mensuellement
- Concevoir et coordonner toutes les étapes de réalisation de projets : Analyse des besoin, demandes d'aide financière, appels offres, budget, suivis des calendriers et échéanciers des comptes rendus etc....
- Travailler en équipe avec les différents services et le conseil municipal
- Faire le lien et coordonner les intervenants dans différents projets
- Faire le lien entre l'inspecteur municipal et les citoyens dans les différentes demandes de rénovation/construction
- Préparer mensuellement le journal « L'Entrain » de La Reine
- Exécuter toutes autres tâches connexes à la demande de la direction

**PROFIL RECHERCHÉ :**

- Détenir une diplôme d'études collégiales ou de l'expérience équivalente
- Être en mesure de gérer plusieurs projets de façon simultanée et avoir une bonne gestion du stress
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, de leadership, un bon sens de l'organisation, un sens de responsabilité et une bonne capacité d'adaptation
- Capacité de communication écrite et orale
- Expérience dans le monde municipal serait un atout

**CONDITIONS :**

Entrée en poste : dès que possible

Horaire de travail : Approximativement 35 h par semaine

Rénumération : à discuter ; selon expérience

**Fais parvenir ton curriculum vitae:**

Municipalité de La Reine

A l'attention de Lise Bégin

1, 3<sup>e</sup> Avenue-Ouest, La Reine, QC J0Z 2L0 ou

courriel : lareine@mrao.qc.ca

## FONCTION : JOURNALIER TRAVAUX VOIRIE – Poste permanent à temps plein



### SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :

Contremaitre-Opérateur des travaux de voirie

### RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES :

En collaboration avec le contremaitre des travaux de voirie, le journalier effectue des travaux de voirie et d'entretien.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Opérateur des équipements (déneigeuse, rétro caveuse, etc.)
- Effectue des tâches spécifiques à la demande et en collaboration avec le contremaitre des travaux de voirie: égout, voirie municipale et déneigement ou toutes autres tâches
- Collabore à l'entretien des bâtiments, des véhicules, de l'équipement et de la machinerie de la municipalité ;
- S'assure du respect des normes de sécurité au travail prescrites par la C.N.E.S.S.T.;
- Voit à la salubrité, l'ordre, la sécurité et l'aménagement du garage municipal ainsi que des espaces d'entreposage extérieur ;
- Prends charge des appels occasionnels de soir, de fin de semaine et effectue les constatations nécessaires sur le terrain, dans son domaine de compétence ;

### EXPERIENCES ET AUTRE SCOLARITE

- Secondaire 5;
- Expérience serait un atout ;
- Permis classe 3.

### SALAIRE ET AUTRES

- Salaire selon qualifications ;
- Période de probation de trois mois ;
- Possibilité de temps partiel en période hivernale.

### ENTRÉE EN POSTE PREVUE :

- Immédiatement

Transmission de votre curriculum vitae  
Par courrier ou par courriel

Municipalité de La Reine  
À l'attention de Mme Lise Bégin, directrice générale  
1, 3<sup>e</sup> avenue Ouest  
La Reine, QC. J0Z 2L0

[lareine@mrcao.qc.ca](mailto:lareine@mrcao.qc.ca)

## FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



### Semaines 18 janvier au février 2026

- D. 18 janv. 11hrs. (054-19) Jeannine Soulard – Quête des funérailles  
 D. 25 janv. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Carole Faucher  
 D. 1<sup>er</sup> fév. 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Draiville  
 D. 8 fév. 11hrs. (016-22) Andréa Gauthier – Quête des funérailles  
 D. 15 fév. 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque  
 D. 22 fév. 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Carole Faucher  
 D. 1<sup>er</sup> mars (054-17) Anna Brousseau – Quête des funérailles
- 



### Quêtes du mois de décembre 2025

Quête : 630.00\$      Prions : 39.00\$      Quête spéciale: 76.00\$



Autre revenu: 15.00\$    Dîme : 1880.00\$

---

Seigneur, tu nous confies une flamme  
 Qui est lumière de vie et de vérité.  
 Aide-nous à la garder allumée  
 Même dans le vent et la tempête.  
 Quand les ténèbres nous menacent  
 Que notre foi est fragile  
 Et notre espérance éprouvée  
 Envoie-nous ton Esprit  
 Afin qu'il ravive en nous  
 La fidélité et la confiance.  
 Tu es notre équilibre  
 Notre constance et notre joie  
 Sans toi nos cœurs vacillent  
 Et nous n'arrivons plus à aimer  
 Tu as déposé en nous  
 Les trésors de ta grâce  
 Que nous brûlions du désir  
 De voir scintiller partout  
 Le feu de ton royaume  
 Qu'il réchauffe et qu'il éclaire ce monde  
 Qui en a tant besoin

Pierre Charland



\*\*\*\*\* A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le coût d'une messe sera de 20.00\$ \*\*\*\*\*

BONNES SEMAINES! BONNE ST-VALENTIN!





## Téléthon de La Ressource

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NORD-DU-QUÉBEC

### COMMENT FAIRE UN DON en Abitibi-Ouest — ❤️ 5 FAÇONS SIMPLES DE DONNER —



#### PAR TÉLÉPHONE

Carte de crédit



Lors de l'appel  
d'un bénévole



En appelant au **819-333-2217**  
pendant le téléthon



#### EN LIGNE

Carte de crédit ou PayPal



Site web →  
[laressource.org/faire-un-don](http://laressource.org/faire-un-don)



Facebook →  
[facebook.com/laressourceabitibi](https://facebook.com/laressourceabitibi)



#### PAR INTERAC

Virement Interac



[ccouture@laressource.org](mailto:ccouture@laressource.org)



Indiquer votre nom  
et votre adresse complète



#### EN PERSONNE

Chèque ou argent comptant  
dans une enveloppe cachetée  
incluant vos coordonnées :



**Autobus DM Boréal**  
Entrée sud – La Sarre



**MRC d'Abitibi-Ouest**  
11, 5e Avenue Est – La Sarre



#### PAR LA POSTE



Chèque ou mandat poste :  
380 avenue Richard, bureau 203  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 4L3



#### MERCI DE SOUTENIR LA RESSOURCE

Chaque don fait une réelle différence.

LE TÉLÉTHON aura lieu **dimanche le 25 janvier 2026,**  
**de 16h à 22h !**



Bibliothèque La Reine

## **Bonjours.**

Pour les nouvelles familles, notre bibliothèque est située au centre communautaire, au **2e étage, voisin du bureau municipal**.  
Nous sommes ouverts **aux deux semaines, de 18 h à 19 h 30**.

Pour les mois de **janvier et février**, nous serons ouverts les **20 janvier, 3 et 17 février**.

Pour être abonné à la bibliothèque, le coût est de **2,00 \$ par abonné et 5,00 \$ par famille**, ce qui vous donne droit à de nombreux avantages.

Un grand choix de lecture : **BD adultes, BD adolescents, romans adultes et jeunesse**, raquettes adultes et enfants.

Toujours à votre disposition, **6 paires de raquettes du Réseau des bibliothèques et 8 paires de la municipalité**, pour adultes et enfants.

Nous achetons régulièrement les nouveautés et vous pouvez faire des  **demandes spéciales par le Réseau**. Un grand choix de **livres numériques et audio** est à votre disposition.

Le mois de **février est le mois COUP DE CŒUR**. Nous invitons les abonnés et bénévoles à venir déposer leurs **livres coups de cœur** sur la table ainsi vous aidez la bibliothèque à participer au concours **COUP DE COEUR** du Réseau des bibliothèques.

Au besoin, vous pouvez me rejoindre pour des **prêts de raquettes** au **819-947-2300** ou contacter l'une des **8 bénévoles**.

**Nous observons actuellement une baisse de fréquentation et aimerais chaleureusement inviter les familles à venir profiter de la bibliothèque et de ses services.**

**Bonne lecture !**

# **REPAS COMMUNAUTAIRE POUR TOUTE LA FAMILLE!**

**21 janvier 2026 à 17h30**

**18 février 2026 à 17h30**

**15\$ par personne 13 ans et plus,**

**10\$ par personne 12 à 6 ans**

**Gratuit 5 ans et moins**

Comprend : soupe, plat principal, desserts, thé, café

Il est possible de commander des repas pour sortir, et pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer seulement, la livraison à domicile sera offerte. Pour nous aider à mieux planifier, nous vous demandons de réserver à l'avance auprès de Sylvie Perreault 819-301-1555 ou Angèle Thouin 819-947-6401.

**Si vous avez envie de fraterniser, vous pouvez arriver en après-midi et venir jaser, jouer aux cartes, crible, scrabble, etc**

**NOUS SOMMES HEUREUX DE REPRENDRE CET ACTIVITÉ ET NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!**

**Organisé par le Club de l'Amitié du 3<sup>e</sup> Âge de La Reine!**





## **Activité Spéciale pour les membres fermières**

### **Vendredi, le 30 janv. À 13h 00**

À la demande des membres, une activité spéciale est organisée.

Il s'agit d'un atelier de sculpture en bas relief avec des fibres de cellulose.

Chacune aura le matériel nécessaire pour faire sa propre sculpture.

L'activité, d'une durée d'environ 2h., est donnée par une artiste très connue de nous toutes. Il s'agit de **Sophie Royer**.

Le tout se tiendra au Local Optimiste du Centre Communautaire.

Le Coût de l'atelier est de 10\$. Le reste des frais est assumé par le Cercle.

**C'est l'occasion rêver de découvrir quelque chose de nouveau et de se rencontrer pour socialiser.**

**Bienvenue à toutes!** L'inscription à l'avance est obligatoire.

**Merci de réserver.... 819-947-6401**

Angèle Thouin, Communications



**Le Club Optimiste vous invite à ses activités gratuites pour tous les résidents de La Reine.**

**Le vendredi 13 février, à 18h00** au Centre Communautaire, nous vous invitons à venir déguster une pointe de pizza suivie de la présentation d'un film pour tous. Pop-corn et slush seront servi.

Lors de la semaine de relâche, nous répéterons l'activité de la Centrale du Sport qui pourrait être suivi de glissade au Club de golf de La Sarre. La date reste à déterminer. Surveillez les annonces!

**Le samedi 14 mars**, à la patinoire, un petit tournoi de hockey **amical** sera organisé. Selon l'état de la glace, ce sera soit en patin ou en botte, mais on aura du fun. Apporte ton hockey, invite tes amis (es) et viens nous rejoindre. Les équipes seront faites sur place. Tu pourras en profiter pour manger de la bonne tire sur la neige.

Dominic Riopel, Président 2025-2026



## APPEL À TOUS ÂMES

Solennel avertissement

Ceux et celles qui pensent que leur religion ou leur bonne œuvre va les sauver, rappelons-nous quelques paroles qui font réfléchir: Ce ne sont que ceux qui me disent; Seigneur, Seigneur qui entrera dans le royaume des cieux car plusieurs me diront en ce jour-là.

Seigneur n'avons-nous pas prophétisé en ton nom, n'avons-nous pas fait beaucoup de miracle en ton nom et alors je leur déclarerai, je ne vous ai jamais connu, retirez-vous de moi, vous qui pratiquez l'iniquité Matthieu 7, 22.23. La foi vient de ce qu'on entend et ce qu'on entend vient de la parole de Dieu Romains 10,17.

La vie dans la lumière. L'évangile du Royaume.

Combien la marche dans la lumière fait apprécier à l'âme le sang  de Christ? Car marcher dans la lumière, c'est vivre et avancer dans la pleine manifestation de tout ce que Dieu est dans la clarté de ce Dieu saint, juste et pure que Jesus Christ nous a révélé ici-bas. Cette marche dans la lumière du Dieu Saint nous dévoile les abîmes de notre misère, la souillure, le mensonge et l'orgueil de nos coeurs incurable.

Sans l'aspersion du sang précieux de Jésus nul ne peut connaître Dieu! Cette marche dans la lumière conduirait le croyant au désespoir. Mais grâce soit rendue à Dieu qui nous aime qui nous a donné le saint esprit qui nous éclaire et nous dirige sur les pas de Jésus (chemin étroit) qui conduit à la vie éternelle.

Le chemin large que beaucoup utilise conduit vers la mort mais Satan, le père du mensonge nous laisse croire que tout est beau et tout va bien, alors que c'est faux il fait briller notre vie comme étant la bonne route, méfiez-vous ce chemin conduit en enfer. La plupart des gens prennent ce chemin, c'est pour cette raison que je vous écris tous les mois pour vous en parler, c'est très important soyez assuré de cette vérité.

Dieu nous a donné la clé, l'ouverture de la porte qui conduit vers la vie en lui seul. Le messie (Jésus) est venu en ce monde avec l'eau, le sang et l'esprit. Trois trésors plus précieux que toutes les richesses de ce monde.

L'eau limpide de sa parole, son sang précieux qui nous lave et purifie et l'esprit de vie de Dieu qui font le trésor de l'univers. 1 pierre 1, 19

L'eau limpide de sa parole comme du cristal pure, son sang qui nous purifie et l'esprit de vie qu'il donne à tous ceux et celles qui le reçoivent. Lavé de nos péchés, sanctifié, (ou personne ne pourra voir Dieu) et revêtu de sa justice où il faut être marqué du sang de l'agneau pour entrer avec lui au paradis. Lavez vie éternelle avec de nouveau corps qu'il nous donnera et ressuscité, immortelle semblable à lui. C'est par la Grâce que vous êtes sauvé et ça ne vient pas de vous, c'est le don gratuit de Dieu. Ephesien 2.8

Gloire à celui qui peut vous sauver, pour moi c'est réglé depuis 40 ans et vous?

Jean Boudreau qui prie pour vous et vous aime. Évangéliste du village



# Chronique VERTE

Ensemble pour une saine gestion de nos matières résiduelles



Le mois de janvier marque le début d'une nouvelle année... et un moment idéal pour adopter de bonnes résolutions en matière d'environnement. À la MRC d'Abitibi-Ouest, nous croyons fermement qu'un geste simple peut avoir un grand impact. Que ce soit dans vos habitudes de tri, vos choix de consommation ou vos pratiques hivernales, chaque action compte. Et pour vous accompagner, l'application web « [ZeroDechetAO.ca](http://ZeroDechetAO.ca) » est votre meilleur allié pour 2026 !



## CONSEILS EXPRESS D'HIVER :

### 0.5 mètre (2 pieds) de dégagement autour du bac

Un espace dégagé permet au bras mécanique du camion de saisir le bac sans risque de bris. Évitez d'entasser la neige autour ou devant vos bacs après le déneigement.

*Si vous remarquez que votre voisin a de la difficulté à dégager ses bacs, un coup de pelle peut faire toute la différence.*

### Roues vers la maison

L'orientation correcte facilite la prise en charge du bac et réduit les risques de renversement. Placez vos bacs en bordure de rue, sans gêner le déneigement municipal.

*Un rappel amical sur la bonne orientation des bacs contribue à des collectes plus efficaces pour toute la rue.*

### Couvercle libre de neige et de glace

Un couvercle gelé empêche le contenu d'être complètement vidé. Prenez quelques secondes pour retirer la neige ou la glace qui s'y accumule.

*Après une tempête, prendre deux minutes pour dégager aussi le couvercle du bac voisin peut éviter à celui-ci un refus de collecte.*



### Projecteur sur nos services : l'Écocentre

Lors de votre prochaine visite :

- ✓ arrivez avec vos matières déjà triées;
- ✓ présentez-vous au préposé à l'accueil;
- ✓ suivez la signalisation et les orientations sur le site.

#### Un mot important : Merci!

« Merci à nos employés du CVMR, dont le travail assure chaque jour un tri efficace et sécuritaire pour tous. »

### Un engagement partagé

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la MRC d'Abitibi-Ouest de réduire l'enfouissement et d'augmenter la valorisation des matières sur tout le territoire. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence pour l'environnement.

**Volume 18, Numéro 1, Janvier 2026**

## Nouvelle année, nouveaux réflexes verts!



### Pas sur un banc de neige

Un bac posé sur un amas de neige risque de tomber ou d'être inaccessible pour le camion. Déposez-le sur une surface stable et déneigée.

*Si vous poussez la neige, laissez un espace pour les bacs de vos voisins afin de ne pas compliquer leur collecte.*

### Réflecteur visible

En hiver, les collectes ont souvent lieu dans l'obscurité ou lors de visibilité réduite. Un réflecteur ou une bande réfléchissante aide le conducteur à repérer vos bacs rapidement et sûrement.

*Encourager tout le voisinage à en installer améliore la sécurité de toute la rue.*

### Sortir le bac la veille... jamais après la collecte

Pour éviter de manquer le passage, sortez votre bac la veille, surtout en hiver où l'horaire peut varier légèrement selon les conditions météo. Assurez-vous qu'il est accessible sans obstacle.

*Un voisin peut vous rappeler l'horaire si vos bacs ne sont pas sortis, ça évite bien des oubli !*

### L'hiver, on s'entraide !

Les conditions hivernales peuvent rendre la gestion des bacs plus difficile :

- ❄ un coup de pelle;
- ❄ un bac remis sur ses roues après le vent;
- ❄ un rappel sur l'horaire de la collecte...

Ces gestes simples contribuent à la qualité du service, à la propreté des rues et renforcent l'esprit de communauté. Ensemble, on traverse l'hiver plus facilement !

Besoin d'aide ? Nous sommes là

[zerodechet@mrcao.qc.ca](mailto:zerodechet@mrcao.qc.ca)

819 339-5671, poste 257



# Commanditaires

Partenaire

Bout du Monde



Municipalité  
de La Reine

Partenaire

Okiko

Desjardins



West Fraser

Partenaire

Duwan



BOUCHERIE  
DU  
**BRACK**

merci

# Février 2026



	dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 CÉLÉBRATION	2 BIBLIO	3	4	5 	6	7	
8 MESSÉ	9 10	11	12 	13 CINÉMA & PIZZA	14		
15 CÉLÉBRATION	16 BIBLIO	17 REPAS COMMUNAUTAIRE	18 	19	20	21	
22 CÉLÉBRATION	23 24	25	26 	27	28		
1 MESSÉ	2 3	4	5	6	7		
8	9 Notes						

# 2026

## CALENDRIER DE COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES



### JANVIER

### FÉVRIER

### AVRIL

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### MAI

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

AOUT						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### MUNICIPALITÉS DESSERVIES

La Sarre (Secteur vert) · Mancebourg · St-Lambert · La Reine



### Congé férié

Collecte de recyclage  
Collecte de déchets



# Municipalité de La Reine

## DERNIER AVIS

DÉTACHER, COMPLÉTER ET REMETTRE DANS LA BOITE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Ou

NOUS AVISER PAR COURRIEL AU : [sperreault.lareine@mrao.qc.ca](mailto:sperreault.lareine@mrao.qc.ca)

Afin de limiter notre empreinte écologique et d'économiser l'encre et le papier, nous voulons parvenir le journal par la poste seulement à ceux qui le désire. Donc, nous vous demandons de nous indiquer vos préférences et de remettre cette feuille dans la boîte de dépôt grise dans l'entrée du centre communautaire.

Je désire recevoir le journal par la poste, **sans frais** :

Nom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je désire recevoir le journal par courriel :

Nom et adresse courriel : \_\_\_\_\_